

Nègre de l'usine,
Forçat de la mine,
Ilote du champ,

L'AVANT-GARDE

Lève-toi peuple puissant!
Ouvrier prends la machine,
Prends la terre paysan.

Ch. Keller.

Organe de la Fédération française

de l'Association Internationale des Travailleurs.

Pour toutes communications s'adresser au comp. Louis Pindy, fondateur en métaux, rue Fritz Courvoisier 31 Chaux-de-Fonds (Suisse); autant que possible par l'intermédiaire d'un ami habitant l'étranger.

Avis important.

Ensuite d'une décision prise au Congrès de la Fédération française „l'Avant-garde“ servira désormais des abonnements pour la France aux prix suivants :

Trois mois	2 francs,
Six mois	4 „
Un an	8 „

Des numéros d'essai parviendront aux personnes que nous saurons dévouées à la cause ouvrière. Celles de ces personnes qui voudront s'abonner au journal, n'auront qu'à renvoyer au compagnon Pindy le numéro écrit à la main que portait l'exemplaire qu'elles ont reçu, et le montant de leur abonnement en timbres-poste.

Il est naturellement impossible que le Maréchal et l'Assemblée restent ainsi en présence : qu'ils continuent à se regarder, — non pas comme deux chiens de foyence, — mais comme deux chiens qui brûlent d'en venir aux dents. Depuis assez longtemps déjà des crocs peu rassurants dépassent la moustache présidentielle et il nous semble que la chambre a suffisamment aboyé, quoique elle eut pu cependant aboyer davantage. D'une part, l'on ne s'est pas „soumis“ et l'on ne paraît pas disposé à se „démètre“ ; de l'autre on ne s'est pas „aplatie“ d'une manière absolue et l'on sera probablement „chassée“. Soit ! mais qu'on en finisse !

Peut-être au moment où on lira ces lignes, la Chambre sera dissoute, la France en état de siège, les journaux supprimés, les principaux républicains arrêtés ? Nous vivons dans un temps où quand un article sort de la rédaction, tout frais pondu, il court le risque lorsqu'il arrive à l'imprimerie de paraître vieux de plusieurs semaines. Mais que la dissolution soit votée de nouveau ou sur le point de l'être, que nous parlions pour aujourd'hui ou pour demain, envisageons la situation que nous, créerait ce coup d'Etat à peine déguisé.

Si, comme elles l'ont annoncé, les Gauches regardent cette seconde dissolution comme illégale ; si elles ne veulent pas qu'on leur vole 50 sièges de plus ; si elles tiennent à rester majorité ; il faut qu'elles se préparent résolument à opposer la force à la force. Le feront-elles ? Nous le croyons, rien n'étant dangereux comme des poltrons poussés dans leurs derniers retranchements. Elles le peuvent d'ailleurs, sans trop courir risque de barricade ; sans sortir même de cette ornière légale qui leur sied à ravir. Qu'elles tirent seulement de leur poudreux arsenal, une loi présentée et votée en vue des insurrections populaires, cette loi

Tréveneuc qui date du 23 février 1872, et dont voici les principaux dispositifs :

I. Si l'assemblée nationale ou celles qui lui succéderont, viennent à être *illégalement dissoutes* ou empêchées de se réunir, les conseils généraux s'assemblent immédiatement, de plein droit, et sans qu'il soit besoin de convocation spéciale, au chef de lieu de chaque département

III. Une assemblée composée de deux délégués élus par chaque conseil général *en comité secret*, se réunit dans le lieu où se sont rendus les membres du gouvernement légal et les députés qui auront pu se soustraire à la violence.

VI. Les décisions de l'assemblée des délégués doivent être exécutées, à peine de *forfaiture*, par tous les fonctionnaires, agents de l'autorité et commandants de la force publique.

Nous admirons sans réserves ces conspirateurs en Chambre qui font élire les membres d'un pouvoir révolutionnaire dans un *Comité secret* où siègent des collègues réactionnaires et conservateurs ! — Il nous semble d'ailleurs inutile de faire observer que des mesures toute simples seront prises pour empêcher de s'envoler le plus grand nombre possible de ces délégués, de députés et sénateurs de gauche ? — Mais enfin il est incontestable qu'il peut s'échapper assez de membres de ces trois catégories d'assemblées délibérantes pour que les trois tronçons qui en résulteront puissent se souder à Paris, ou plus probablement à Lyon, en Assemblée nationale unique. Et si le plus grand nombre d'officiers et de généraux qui se moquent de la *forfaiture* comme du dernier bouton de la dernière guêtre de leur ordonnance, vont entourer le crampon à Versailles, il est probable que quelques sabres du temps de la „Défense“ alléchés par Gambetta, iront mettre à Lyon au service de la loi outragée . . le courage de leurs soldats. Nous aurons ainsi deux Etats face à face ; un à Lyon, un à Versailles ; et la France des révolutions populaires et du droit entrera dans sa phase bourgeoise espagnole, des *Pronunciamentos*.

Socialistes-révolutionnaires, quelle doit être notre attitude entre ces deux Etats, dans ce gachis ? — Rester anarchistes.

Dans des proclamations pompeuses nous serons invités par l'Etat républicain à entrer individuellement, à nous engager dans les régiments de la République. — Dans des proclamations non moins pompeuses de l'Etat militaire, nous serons invités . . . à rester tranquilles.

Si nous allons à gauche, le lendemain de la victoire, — si victoire il y a, — nous serons renvoyés dans nos foyers avec de magnifiques états de service, remerciés, caressés, flattés, prônés, écloppés, *surtout désarmés*, avec quelque „médaille de Juillet“ dans la poche. Le surlendemain nous aurons le plaisir de voir grimper Mr. Dufaure sur le fauteuil d'où nous aurons fait dégringoler M. de Mac-Mahon, et si nous parlons d'avoir conquis une liberté quelconque, on nous mettra sur la bouche cette muselière que le peuple a toujours portée, Dufaure étant ministre. Après avoir été indignés de voir un Maréchal froter ses bottes avec

notre „souveraineté nationale“ nous serons révoltés en apercevant nos députés en essuyer leurs pupitres. En un mot, nous n'aurons fait que changer de tyran.

Que faire alors ?

Aller à droite ? s'abstenir ?

Certes, non. Combattre. Mais profiter des circonstances pour ressaisir en bloc, tous nos droits et toutes nos libertés : nos libertés individuelles et nos libertés communales. Laisser un Etat à droite, l'autre à gauche. Nous soulever dans nos villes ; nous organiser dans les grandes et les petites communes ; réclamer des armes, nous faire donner des canons, choisir notre drapeau, et ensuite, au lieu d'être entrés individuellement dans les régiments Gambettistes, aller, armée de Paris, armée de Marseille, armée de Lyon, etc., au secours de la République.

Si nous faisons cela, le lendemain de la victoire, nous ne serons pas désarmés, mais debout encore et en armes. Si quelqu'un ose toucher à notre souveraineté, Président, Assemblée, ou Sénat, notre souveraineté saura se faire obéir, parce qu'elle ne se pliera pas en quatre pour passer au trou des urnes, et qu'elle pourra se rouler en cartouche pour ressortir par le canon de nos fusils.

Une fois en „Communes“ nous nous organiserons comme nous l'entendrons.

Ainsi donc l'attitude des socialistes révolutionnaires est logique ! *Insurrection ?* Oui. Mais, sous cette forme : **La Commune.**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

FÉDÉRATION FRANÇAISE.

Rapport adressé par la commission fédérale au Congrès ouvrier de Lyon (1878)

Citoyens,

La Commission organisatrice du Congrès de Lyon a fait appel dans l'une de ses circulaires à tous les groupes ouvriers constitués en France. De plus, reprenant pour son usage, une phrase contenue dans le manifeste de la commission d'initiative pour le congrès de Paris (1876), elle a engagé toutes les solutions à se produire. Elle semble donc désirer que le plus grand nombre possible de travailleurs soient représentés, et que ceux qui pour une raison ou pour une autre ne pourront pas l'être fassent parvenir au Congrès leur façon d'envisager et de résoudre les différentes questions portées à l'ordre du jour.

Mise hors le droit commun, par la loi Dufaure, la branche française de l'Association Internationale des Travailleurs ne peut envoyer aucun délégué siéger au milieu de vous. Elle se contente donc de vous adresser dans un rapport succinct son opinion motivée. A vous le soin de le porter à la connaissance des délégués de la façon la plus compatible avec le soin de votre sécurité.

Les questions, citoyens, que vous allez discuter sont pour nous fort anciennes, et, depuis 1864 nous pouvons dire qu'elles ont été non seulement étudiées plusieurs fois dans nos sections, mais aussi qu'elles ont été agitées dans les Congrès généraux de l'Association.

Nous n'avons pas pour cela la prétention de vous donner nos solutions comme infaillibles. Loin de là ! Mais nous estimons que les arguments qui nous ont été fournis par de longues années d'étude, qui proviennent un peu du prolétariat de tous les pays méritent d'être pris par vous en sérieuse considération.

Nous regrettons seulement l'obligation dans laquelle nous sommes de les résumer trop brièvement.

Première question. — *Le travail des femmes.* — Lors que cette question parut à l'ordre du jour du Congrès de Lausanne en 1867, nous nous souvenons que les internationaux se divisèrent en deux groupes nettement séparés. Les uns voulaient arracher la femme au travail de l'atelier, de la fabrique, pour la placer au foyer, dans les occupations du ménage, où — prétendaient-ils — se trouve sa place naturelle. D'autres,

convaincus que le travail seul est la condition de l'indépendance de l'être humain, reconnaissaient à la femme comme à l'homme le droit au travail, et cherchaient seulement les moyens de faire disparaître l'exploitation dont elle est la victime dans le monde économique à un degré encore plus élevé que le travailleur.

La même divergence de vues existe encore actuellement.

Les adversaires du travail de la femme mettent en avant sa faiblesse physique, le chômage qui résulte pour elle des nécessités de la maternité, la dégradation physique et morale de l'ouvrière des fabriques. Ils montrent de plus l'abandon dans lequel reste le ménage de l'ouvrier par suite du travail industriel de la femme et font enfin ressortir l'avilissement du salaire qui résulte de la concurrence que fait au travail de l'homme celui de la femme.

Les partisans du travail des femmes tiennent haut et ferme le drapeau de la liberté. A ces raisons qu'on vient de lire, ils répondent : qu'il est une foule de professions qui réclament encore plus de dextérité que de force physique, et que l'emploi toujours plus fréquent des grandes machines rend moins indispensable de jour en jour un grand effort musculaire ; qu'en ce qui concerne la concurrence, le cas de la femme est le même que celui de l'enfant, de tout travailleur moins adroit, moins ouvrier ou plus faible, et qu'il faut s'en prendre non pas au travail de la femme qui est l'effet, mais à la cause même du mal, c'est-à-dire à la concurrence, à l'anarchie économique. Les inconvénients qui résultent de la nature anatomique, physiologique, et pathologique de la femme ne les arrêtent pas longtemps. Le chômage qui résulte des fonctions maternelles de la femme, est à leurs yeux un chômage subi dans l'intérêt public. De même qu'ils reconnaissent le droit à la vie pour l'homme qui fabrique un produit utile, ils déclarent que celle qui fait plus que le produit, puisqu'elle fait le producteur, doit être pendant sa grossesse et la durée de ses couches à la charge de la collectivité.

Attaquant à leur tour les arguments de ceux qui veulent confiner la femme dans les occupations du ménage, ils les accusent d'attentat contre la liberté.

La femme enchaînée aux travaux du ménage est — disent-ils — l'esclave de l'homme. Le foyer devient alors un atelier véritable, dont la spécialité de production est la couture, le repassage, la préparation des aliments, . . etc. La femme y travaille au prix de son seul entretien, et le mari sous le prétexte que c'est lui qui apporte tout l'argent qui y rentre, se croise les bras et n'y fait rien. La femme est en quelque sorte le prolétaire de ce petit monde économique ; l'homme en est le patron, le capitaliste. A l'homme de commander, à la femme la nécessité d'obéir. Si au contraire l'avoir du foyer se compose du salaire du mari et de celui de la femme, il y a égalité de moyens, partant égalité d'indépendance, association là où il y avait hiérarchie.

Ils accusent ensuite les adversaires du travail des femmes, de ne point apercevoir l'évolution économique qui transforme, à travers l'histoire, ce qui sous le nom de ménage est la production du foyer.

Jadis — rappellent-ils — tous les travaux se faisaient à la maison, par des esclaves ou autrement. C'était le cas dans la famille romaine. Mais peu à peu, les différentes occupations dont l'ensemble formait le ménage sont sorties et sortent du foyer pour se constituer à l'extérieur, d'abord comme simple métier, ensuite comme grande industrie. Il y a déjà longtemps qu'on ne tisse plus, qu'on ne fabrique plus les habits au foyer ! Les ménages où l'on pétrit et où l'on cuit le pain sont devenus assez rares et chaque jour nous voyons le blanchissage, le repassage, la couture, même l'éducation, échapper au cercle de la famille. La vérité économique est donc que de jour en jour le ménage s'évanouit dans l'industrie. Que fera la femme au foyer, quand il n'y restera plus rien de ses travaux actuels ? Sera-t-elle condamnée, esclave ou déesse paresseuse, à s'y croiser les bras devant une besogne absente ?

Reste pour les partisans du travail de la femme, la question d'améliorer sa situation à l'atelier et dans la fabrique. Mais pour eux, cette question rentre dans celle-ci plus générale, dont elle est un corollaire, l'émancipation du travailleur, de l'être humain.

Deuxième question. — *Les chambres syndicales et les associations.* — Toutes les personnes qui s'intéressent aux questions ouvrières sont généralement d'accord sur l'utilité de l'organisation, sous forme de chambres syndicales ou d'associations ouvrières. On peut discuter les détails d'organisation et leur application aux différentes professions, comme aussi au mode d'activité qu'on veut employer. Il reste en délibération un point d'une grande importance, c'est la délimitation du champ d'action qu'on se propose d'assigner aux associations et chambres syndicales.

Les organisations ouvrières doivent-elles se proposer simplement comme but une action de résistance au patronat, ou doivent-elles étendre leur action à l'amélioration du sort des ouvriers, ou encore se placer-elles sur le terrain d'une transformation complète des conditions sociales existantes ?

Sur ces différentes questions, les opinions des ouvriers sont

considérablement partagées et il ne nous paraît pas inutile d'affirmer notre opinion à cet égard.

Nous ne pouvons en aucune façon méconnaître l'importance d'une action de résistance ayant pour but de maintenir les conquêtes obtenues en faveur des ouvriers; nous nous réjouissons d'une action d'amélioration donnant aux ouvriers une augmentation de salaires, une réduction d'heures de travail, des garanties hygiéniques... etc. . . ., [mais là ne se bornent pas nos aspirations et notre action.

Nous constatons que tous les anneaux de la chaîne de cette forme d'esclavage qui, sous le nom de salariat, étroitement les classes ouvrières, sont étroitement unis et qu'une fois une amélioration de détail obtenue, les conséquences en sont bientôt annulées par les effets de l'ensemble de l'exploitation bourgeoise. Beaucoup d'ouvriers se flattent d'être très-pratiques en se refusant à examiner le problème social sous cette face, par ce que — disent-ils — pour gagner les masses, il ne faut effrayer personne. Et pendant des années, on tourne dans le même cercle vicieux, perdant le lendemain le fruit des conquêtes de la veille, tandis que si l'ensemble des organisations ouvrières prenait le mal par la racine, elles pourraient en provoquant par leur initiative une transformation complète, préparer l'émancipation des masses populaires de toute exploitation.

Cette solution du problème, par la révolution sociale, s'imposera de plus en plus, non seulement par sentiment aux cœurs chauds, par raisonnement judicieux aux intelligences droites, mais par les faits eux-mêmes, et il ne nous reste qu'à convier les associations ouvrières de notre pays, à ne pas s'attarder dans des tentatives de réformes n'ayant d'une réforme que l'apparence, mais à marcher résolument, secrètement s'il le faut, dans les voies fécondes indiquées par le socialisme révolutionnaire international.

Troisième question. — *Les crises industrielles et le chômage.* — Allons droit au fond des choses. Les crises industrielles, les chômages ont leur cause dans l'organisation économique et politique actuelle.

Le système de production capitaliste inauguré et développé par la bourgeoisie a eu pour conséquence de concentrer entre les mains d'une minorité qui se réduit toujours, l'appropriation exclusive du capital social. C'est par suite d'une lutte implacable entre tous les intérêts, où les plus puissants dévorent les petits, que s'opère ce travail de concentration. Cette *libre concurrence* produit chez les hommes un tel déchaînement de passions égoïstes et ambitieuses, qu'il n'existe plus aujourd'hui aucune règle morale dans l'appropriation des richesses. „Enrichis-toi par n'importe quels moyens“, telle est la morale bourgeoise.

La bourgeoisie créa des valeurs fictives, inventa les jeux de bourse, se lança éperdument dans les spéculations de toutes sortes; elle fonda ces immenses compagnies financières qui accaparent non seulement le capital industriel, mais aussi les voies de circulation, et qui commencent à envahir l'agriculture; qui dominent la banque, le commerce, et même les gouvernements; qui produisent à volonté la hausse ou la baisse pour assurer la réussite de leurs spéculations; qui, par la dépréciation inattendue du papier-monnaie et la retraite du capital-argent, sont causes de ces crises financières qui entraînent d'immenses faillites, arrêtent le commerce et l'industrie, augmentent la misère du grand nombre et la richesse de quelques habiles spéculateurs.

Cette domination absorbante du capital sur la production a eu pour conséquence inévitable un manque absolu d'équilibre entre la production et la consommation. Les entrepreneurs d'industrie n'ont pas pour but de satisfaire les besoins de consommation, mais de produire des articles de commerce qu'ils lancent sur le marché général et qu'ils cherchent à vendre le plus avantageusement possible. Ce mode de production et d'échange des produits aboutit à surmener la production, à déprécier les produits, à surcharger le marché général de produits non utilisables ou non consommables, et, après des époques de surcroît de travail dans certaines industries, à créer des arrêts subits qui n'ont pas d'autres causes que la surabondance des produits qui ont inondé le marché.

Le système de concentration des capitaux a eu pour corollaire politique la constitution des Etats centralisés. Cette centralisation politique se manifeste (les noms n'y font plus rien, peu importé que ce soit la monarchie impériale ou royale, la république radicale ou conservatrice) par le développement des grands empires militaires. L'organisation militaire qui résulte de cette situation absorbe une partie considérable des fruits de la production et est ainsi une cause d'appauvrissement; elle est ensuite une menace permanente, entre les mains des chefs d'Etat et de leurs complices, de répression sanglante des aspirations populaires. Chaque Etat étant menacé par la puissance de l'Etat voisin, tous se considèrent comme des ennemis; de là, un antagonisme politique général. Les conséquences économiques de cet antagonisme se manifestent lorsqu'un Etat, rompant la paix convenue avec ses voisins, entreprend une guerre quelconque. Le monde de la finance, les entrepreneurs d'industrie, le commerce se sentent frappés dans leurs intérêts; la crainte

de perdre arrête les affaires; le travail chôme; la misère pénètre dans le foyer des ouvriers et des paysans; ces conséquences sont plus ou moins accentuées selon les chances de victoire ou de défaite.

Est-ce l'ouvrier qui est responsable de cette situation? qui donc inspire les actes de la diplomatie? qui dirige les gouvernements? qui remplit les fonctions publiques? qui occupe les grades dans l'armée? C'est le monde capitaliste, le monde des aventuriers économiques, politiques et militaires, c'est la bourgeoisie. C'est elle qui a poussé à la formation des grands Etats, c'est elle qui développe la dictature militaire, et pourquoi? Pour créer une puissance qui sauvegarde ses intérêts de classe contre le développement du socialisme. C'est là le fond de toute la politique actuelle.

Alors que nous connaissons les causes fondamentales des crises, des chômages, quel doit être notre but? — La suppression de ces causes fondamentales par la transformation radicale des rapports sociaux. Ne nous arrêtons pas à des considérations secondaires, sous le prétexte d'être *pratiques*. Le monde bourgeois sait où tend le mouvement ouvrier, et c'est pourquoi il se montre impitoyable dans sa réaction. Elevons-nous à la hauteur de la situation et affirmons nettement la nécessité de l'appropriation collective des instruments de travail et d'une action révolutionnaire-socialiste.

Quatrième question. — *L'instruction, l'enseignement professionnel et l'apprentissage.* — Il y a longtemps qu'on se plaint que l'apprentissage n'est plus ce qu'il était autrefois: l'ouvrier, au lieu de pouvoir apprendre à fond un métier, est de plus en plus transformé en une simple machine, n'accomplissant qu'une fraction minime du travail nécessaire à la confection du produit collectif. C'est là une conséquence naturelle de la division du travail sans laquelle l'industrie moderne ne saurait vivre; les sociétés ouvrières chercheraient en vain à opposer une barrière à ce courant, et à restaurer l'ancien état de choses. Un seul remède peut être et sera un jour apporté aux inconvénients qu'amène la division du travail: dans une société égalitaire et libre, le travailleur aura des loisirs; il pourra, après avoir donné à la fonction sociale du travail productif le temps que la collectivité a le droit d'exiger de lui, cultiver son esprit, s'instruire, et redevenir un homme au lieu de n'être qu'un rouage inconscient.

Les efforts tentés aujourd'hui en faveur de l'enseignement professionnel sont certainement dignes d'éloges; mais malgré tout le dévouement qu'on pourra y mettre, il ne sera pas possible de généraliser cet enseignement, aussi longtemps que le salariat subsistera. Que les sociétés ouvrières ne se fassent pas d'illusions; qu'elles ne s'attardent pas à essayer de l'application de palliatifs impuissants; et qu'elles se rendent bien compte de cette vérité, qu'aucune amélioration sérieuse ne peut être apportée à la condition sociale de la classe ouvrière, même dans le domaine de l'instruction, sans une transformation préalable de la société, qui fasse passer les instruments de travail aux mains des travailleurs.

Mais, disent certains républicains, il existe un moyen d'instruire le peuple sans bouleverser l'ordre social actuel: il faut établir l'instruction gratuite et obligatoire donnée par l'Etat. — Nous nous bornerons à trois remarques pour faire sentir toute l'inanité de ce prétendu remède à l'ignorance, prôné par les radicaux bourgeois. D'abord, l'éducation que l'Etat fait donner à la jeunesse n'est pas celle que nous socialistes devons souhaiter; on aura beau décréter que cette instruction sera laïque, elle n'en restera pas moins, en fait, soumise à l'influence du clergé et pénétrée des idées religieuses (voyez la Suisse!); en outre, elle se borne à exercer la mémoire des enfants, qu'elle remplit de mots appris par cœur; elle fausse leur jugement en leur inculquant des notions erronées sur la vie humaine, sur les lois naturelles, sur les faits historiques et sociaux de l'histoire; elle nous conduit en dehors de la lecture et de l'écriture, presque aucune connaissance qu'ils puissent utiliser dans la vie pratique. Cet enseignement-là est funeste et loin de vouloir le généraliser, il faut le combattre. — Seconde remarque. On propose de rendre obligatoire la fréquentation de l'école. Nous venons de dire les griefs que nous avons contre l'école publique actuelle; mais, en supposant celle-ci aussi bonne qu'elle est mauvaise, nous affirmons qu'il serait pratiquement impossible de forcer tous les enfants à s'asseoir

sur ses bancs. L'industrie capitaliste a besoin du travail des enfants; elle ne pourrait y renoncer sans transformer tout son système de production; aussi, malgré toutes les lois, l'enfance continuera à être exploitée par la grande industrie, et un nombre considérable d'enfants de prolétaires seront toujours dans l'impossibilité de fréquenter l'école publique. L'obligation ne peut donc atteindre le but qu'elle se propose, celui d'universaliser l'instruction primaire, parce que les faits économiques travaillent à l'encontre, et que, loin d'élever progressivement le niveau intellectuel de la classe ouvrière, ils tendent à l'abaisser toujours davantage; un nombre toujours plus considérable d'enfants sera nécessaire pour le service des machines; et aux illusions de la démocratie bourgeoise, qui voit dans un prochain avenir tous les enfants pauvres de la France transformés en écoliers, la réalité oppose cette lugubre perspective, de millions de jeunes créatures des deux sexes, asservies prématurément au travail de la fabrique, étioilées et abruties par leur esclavage, et accomplissant la plus grande partie du labeur nécessaire à la production nationale, tandis que leurs pères, auxquels ces enfants font une concurrence involontaire, mais homicide, n'auront plus qu'à se croiser les bras et à mourir de faim. — Troisième et dernière remarque: L'instruction dite *gratuite* n'est pas gratuite; les frais en sont couverts par l'impôt; et qui paie l'impôt? exclusivement le travailleur. Ainsi, ce serait aux frais des travailleurs que l'Etat établirait un système d'écoles, qui, vu les nécessités de l'industrie, ne seraient pas accessibles aux enfants mêmes de la plupart de ceux-là qui paient, et qui en outre donneraient une instruction mauvaise, incomplète, à tendances anti-scientifiques et anti-humaines.

Puisque nous rejetons le remède vanté par la démocratie bourgeoise, nous devons avoir quelque chose à proposer en échange. Nous avons, en effet, des idées que nous croyons justes; et il y a longtemps que le socialisme s'est occupé de cette importante question de l'instruction, et l'Internationale l'a discutée dans plusieurs de ses Congrès. En 1870, le cercle d'études sociales de Paris, section de l'Internationale, a publié un rapport sur *l'enseignement intégral*; nous en détacherons quelques passages, qui nous serviront à résumer notre propre pensée sur ce sujet:

« Demander aux gouvernements actuels de nouveaux services, c'est vouloir les payer deux fois dans l'impôt.

« Dans la société future il n'en saurait être ainsi. La réorganisation sociale doit, avant tout, assurer au travailleur les conditions normales de la vie, sans qu'il ait besoin d'exploiter le travail de l'enfance.

Alors, comme il n'est pas juste que pour un service d'utilité publique, tel que l'instruction de la jeunesse, le père qui a plus d'enfants paie davantage que celui qui en a moins ou que le célibataire qui n'en a pas, la collectivité fait *aux enfants* l'avance des frais de leur éducation matérielle et morale; cette avance lui sera remboursée par leur travail ultérieur.

« Ceci posé, et pour la société future seulement, nous réclamons *l'instruction aux frais de la collectivité*.

« La société présente aujourd'hui deux classes d'hommes: les uns dont on n'a exercé plus ou moins habilement que le cerveau, les autres dont le corps seul travaille outre mesure, pendant que leur cerveau reste complètement inactif.

« Cette diversité de culture doit-elle être éternelle, ou bien y a-t-il lieu de considérer les hommes de ces deux castes comme des êtres incomplets, et de chercher un nouveau système d'éducation qui cultive à la fois, dans le même individu, l'esprit qui conçoit, la main qui exécute? »

« Pour les socialistes, poser cette question, c'est la résoudre.

« L'homme est à la fois un être isolé et un organe de la collectivité. Considéré au premier point de vue, il est consommateur, il a des droits; au second, il est producteur, il a des devoirs.

« Au début, il est incapable de produire, il consomme uniquement; il n'a encore que des droits, droits au dévelop-

pement physique et intellectuel. La bonne éducation, hygiène de l'esprit, exige que l'on satisfasse l'appétit moral, la curiosité, qu'on la pique, qu'on l'excite au besoin, et non qu'on bourre à tout hasard l'enfant de nourritures indigestes. Il y a donc une science de l'éducation individuelle, dont le but est d'arriver à faire acquérir les connaissances utiles, le plus vite et le mieux possible.

« Mais un peu plus tard, l'homme commence à avoir des devoirs à remplir; la possibilité de production apparaît et va sans cesse en augmentant. A ce moment, l'organe de la collectivité doit être exercé de manière à être, le plus tôt possible, capable de remplir dans le monde une fonction déterminée, ou mieux, un certain nombre de fonctions.

« L'instruction intégrale a pour but de rapprocher le plus possible l'homme de la perfection à ces deux points de vue.

« Connaissance des grandes lois scientifiques, des modes d'investigation qui ont amené leur découverte, idée générale de l'industrie et de ses procédés modernes, étude théorique et pratique des principaux outils, développement du sentiment de l'art, étude pratique de la justice par les relations journalières, tel est, en peu de mots, le plan d'enseignement individuel.

« Habituer de bonne heure l'homme à acquérir une grande supériorité dans une ou plusieurs spécialités restreintes, telle est la deuxième partie du but à atteindre. »

On le voit, l'Internationale veut plus et mieux que l'enseignement dit professionnel. Mais cette grande réforme de l'éducation, cette institution de *l'enseignement intégral* qui doit faire de tout homme un producteur et de tout producteur un homme instruit, ne sera possible que dans une société basée sur la propriété collective; et la condition préalable pour l'organisation d'une société pareille, c'est la destruction de l'Etat bourgeois, politique, juridique, militaire et religieux.

5^{me} question. De la représentation directe du prolétariat au parlement.

Cette importante question de la représentation des ouvriers dans les assemblées politiques a déjà son histoire. C'est elle qui, dès l'année 1870, a apporté la division dans le sein de l'Internationale: les uns désirant poursuivre l'abolition complète de tous les pouvoirs politiques, les autres voulant faire accepter comme dogme cette maxime, que la conquête du pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat. Les ouvriers de langue allemande plus particulièrement, ont participé depuis à la politique légale de leurs pays, et comptent aujourd'hui plusieurs députés au sein des chambres bourgeoises. Les Internationaux Espagnols, Français, Italiens, Belges, au moins jusqu'à ces derniers temps, et les ouvriers Russes, se sont rangés presque exclusivement sous le drapeau du socialisme révolutionnaire. C'est donc éclairés par l'étude pendant plusieurs années, et avec l'expérience même comme guide, que nous allons pouvoir aborder le sujet.

Tous les partisans de la représentation directe du prolétariat au parlement, pensent que même une minorité de députés ouvriers pourrait influer sur la confection des lois, et réaliser, par quelques réformes législatives, une amélioration sensible dans la situation des classes laborieuses. Les plus convaincus espèrent de plus obtenir un jour la majorité dans les assemblées politiques et atteindre pacifiquement le but définitif que la classe ouvrière poursuit, son émancipation complète. Enfin, les désillusionnés de la tactique, comptent encore cependant sur elle, comme sur un puissant moyen d'instruction et de propagande, *d'agitation*, si nous voulons employer leur langage. Nous croyons, nous, que la représentation directe des ouvriers au parlement ne saurait faire faire un seul pas à la question sociale; nous estimons de plus, que la tactique qui a pour but d'en poursuivre la réalisation n'est pas sans entraîner avec elle quelques dangers.

Ceux qui comptent sur des réformes obtenues par voie législative qui soient capables d'améliorer la situation de l'ouvrier, mettent cet argument en avant: Les députés bourgeois, même les mieux intentionnés, ignorent les besoins d'une classe dont ils ne font pas partie. Et, quand ils connaissent ces besoins, et qu'ils prennent en main la défense de ceux qui les éprouvent, ils sont accusés par leurs collègues de viser à la popularité, de caresser leurs électeurs. Des députés ouvriers d'une part seraient plus compétents, et de l'autre ils jouiraient d'une autorité plus grande et seraient plus écoutés. — Nous ne le pensons pas. Nous sommes même assurés du contraire. Que l'on se souvienne des efforts faits à Bordeaux (25 Mars 1877) pour faire réussir une candidature ouvrière, et toutes les intrigues, tous les mensonges,

résulte du travail, sans quoi nous continuerons de patauger dans l'hyppocrisie philanthropique bourgeoise.

7^{me} question. — *Travail agricole et rapports entre les ouvriers des villes et ceux des campagnes.* — Il y aurait un volume à écrire sur cette question, la plus importante peut-être dont puisse s'occuper un Congrès ouvrier, puisque de l'union des ouvriers et des paysans dépend le succès de la future révolution sociale. Nous nous bornerons à quelques courtes remarques.

Le paysan hait les beaux Messieurs, ceux qui jouissent des fruits de la terre sans les produire par le travail de leurs bras ; mais il ne hait pas moins, malheureusement, les ouvriers des villes. Voilà le grand malheur, voilà le grand obstacle à la révolution. L'ouvrier méprise le paysan, le paysan lui rend son mépris en haine. Et cependant entre ces deux grandes moitiés du peuple, il n'y a en réalité aucun intérêt contraire, il n'y a qu'un immense et funeste malentendu.

Les ouvriers reprochent aux paysans d'être ignorants et bigots, et de tenir avec acharnement à la propriété, — le plus souvent nominale à cause des hypothèques qui la grèvent, — du lopin de terre qu'ils cultivent.

Il est vrai que les paysans sont ignorants ; mais est-ce leur faute ? Est-ce qu'on a jamais songé à les instruire ? Est-ce une raison de les mépriser ? mais à ce compte, les bourgeois, qui sont incontestablement plus savants que les ouvriers, auraient le droit de mépriser ces derniers ; et nous connaissons bien des bourgeois qui le disent, qui fondent sur cette supériorité d'instruction le droit à la domination, et qui en déduisent pour les ouvriers le devoir de la subordination. Ce qui fait la grandeur des ouvriers vis-à-vis des bourgeois, ce n'est pas leur instruction, qui est petite, c'est leur instinct de la justice, qui est incontestablement grand. Mais cet instinct de la justice manque-t-il aux paysans ? Regardez bien : sous des formes sans doute différentes, vous l'y retrouverez tout entier. Vous trouverez en eux à côté de leur ignorance, un profond bon sens, une admirable finesse, et cette énergie de travail qui constitue l'honneur et le salut du prolétariat.

Les paysans, dit-on, sont superstitieux et bigots, et se laissent diriger par les prêtres. Leur superstition est le produit de leur ignorance, artificieusement et systématiquement entretenue par tous les gouvernements. Et d'ailleurs, ils ne sont pas aussi superstitieux et bigots qu'on veut bien le dire ; ce sont leurs femmes qui le sont. Mais toutes les femmes des ouvriers sont-elles bien affranchies elles-mêmes des superstitions religieuses ? Quant à l'influence et à la direction des prêtres, les paysans ne les subissent qu'en apparence seulement, autant que le réclame la paix du ménage et autant qu'elles ne contredisent point leurs intérêts. Leur superstition ne les a point empêchés, après 1789, d'acheter les terres de l'Eglise, malgré les malédictions que celle-ci avait lancées tant contre les acheteurs que contre les vendeurs. D'où il résulte que pour tuer définitivement l'influence des prêtres dans les campagnes, il suffira de faire une seule chose, c'est de mettre en contradiction les intérêts des paysans avec ceux de l'Eglise. Et ce ne serait pas bien difficile.

Un autre argument des ouvriers contre les paysans, c'est la cupidité de ces derniers, leur grossier égoïsme, et leur attachement passionné à la propriété individuelle de la terre.

Ceux qui leur reprochent cela devraient se demander d'abord : Et qui n'est point égoïste ? Qui, dans la société actuelle, n'est point cupide, dans ce sens qu'il tient avec fureur au peu de bien qu'il a pu amasser et qui lui garantit, dans cette société qui est sans pitié pour ceux qui meurent de faim, son existence et l'existence des siens ? Les paysans ne sont pas communistes ; ils haïssent les partageux ; et comme on leur a fait croire que les socialistes voulaient leur enlever leur propriété, ils regardent les ouvriers socialistes comme des ennemis. Il faut dissiper cette erreur ; il faut faire comprendre au paysan que, bien loin de lui enlever la terre qui lui appartient déjà, la révolution veut lui donner, comme au siècle passé, toute la terre qu'il n'a pas encore, la terre de l'Eglise, du noble et du bourgeois ; et alors le paysan deviendra, comme il l'a été en 1793, le soldat enthousiaste et dévoué de la Révolution.

L'outil à l'ouvrier, la terre au paysan ; plus d'usuriers, plus d'hypothèques, plus de conscription, plus de fisc avide, plus d'Etat centralisé despotisant la province ; liberté d'association pour tous, autonomie du groupe et de la commune. Sur la base de ce programme, la réconciliation du paysan et de l'ouvrier peut et doit s'opérer, et les deux moitiés du peuple marcheront ensemble à l'assaut de l'Etat bourgeois pour émanciper le travailleur des villes et celui des campagnes.

8^{ms} question. — *Vagabondage et mœurs dans les centres industriels.* — Nous n'avons que peu de choses à dire sur ce sujet. Le vagabondage et la prostitution sont les fruits de nos institutions sociales, qui condamnent à la misère et au vice des malheureux dont l'existence, dans une société meilleure, aurait été celle de travailleurs honnêtes. Depuis quelque temps, on a fait beaucoup de bruits à propos de la prostitution tolérée ; le conseil municipal de Paris a entrepris une campagne contre ce qu'on appelle le *bureau des mœurs*, et un Congrès s'est tenu il

y a trois mois à Genève pour protester contre la législation... fait de la prostitution une institution officielle. Ces efforts contre le vice patenté témoignent de bons sentiments de la part de ceux qui les font, mais ils resteront nécessairement impuissants ; car, c'est à la cause du mal qu'il faudrait s'attaquer, et la cause du mal c'est l'organisation économique actuelle, qui divise la société en capitalistes tout-puissants et en esclaves salariés. Les statuts généraux de l'Internationale le disent dans un de leurs considérants : „La subordination économique du travailleur au détenteur des instruments de travail est la source de la servitude sous toutes ses formes, de toute misère sociale, de toute dégradation intellectuelle, de tout asservissement politique.“ Que ceux donc qui veulent sincèrement la disparition du vagabondage et de la prostitution, travaillent avec nous à faire du capital, non plus le monopole d'une classe privilégiée, mais la propriété collective de tous ; dans une société fondée sur cette base, seule juste, seule conforme aux véritables lois économiques, il n'y aura plus ni vagabonds ni prostituées.

9^{me} question. — *Conseil des Prud'hommes.* — Nous avouons nous desintéresser presque complètement de cette question. Il nous semblerait d'abord qu'aucune réforme ne pourra changer les conseils de Prud'hommes en un corps de quelque utilité pour la classe ouvrière ; et, le seul fait d'en admettre en principe la juridiction préjuge l'acceptation par le prolétariat de l'existence d'une société divisée en salariés et en capitalistes. Nous classons donc les conseils de Prud'hommes, institution impériale, parmi les autres trucs inutiles du socialisme césarien.

Quel que soit en effet le libéralisme que l'on apporte au système électoral employé pour la formation des conseils de Prud'hommes, que l'on maintienne l'électorat aux ouvriers âgés de 25 ans ou qu'on établisse à 21 ans l'âge des électeurs ; quel que soit le mode employé pour la nomination des présidents et secrétaires, que le pouvoir les nomme ou que les prud'hommes eux-mêmes les élisent ; peu nous importe ! Deux causes que nous allons faire connaître maintiendront toujours à ce palliatif une valeur absolument nulle. Les ouvriers qui siègent à côté des Prud'hommes patrons ne sauraient conserver leur indépendance : s'ils ne jugent pas d'une façon assez conforme au verdict de leurs collègues patrons, leur situation comme ouvriers est plus que compromise. Bientôt le travail leur sera partout refusé ; ils devront quitter la ville, et se démettre par conséquent de leurs fonctions. S'ils votent lâchement avec leurs maîtres, ils donnent une apparence de légalité à un verdict qui n'est après tout qu'un travestissement judiciaire de la volonté des patrons.

Les Prud'hommes, d'ailleurs, patrons ou ouvriers, voudraient-ils juger d'une façon équitable, que dans la plupart des cas ils ne le pourraient même pas. A Paris, par exemple, on a classé les industries en quatre branches principales qui sont la base de constitution des quatre conseils de Prud'hommes. Chacun peut se figurer combien il a fallu forcer les choses pour faire rentrer toutes les industries dans ce cadre étroit. Aussi la plupart du temps les Prud'hommes se prononcent dans des contestations qui portent sur les ouvrages provenant d'une industrie dont ils ignorent le premier mot.

Cependant, de ce que la dépendance économique des ouvriers et la multitude des industries rendent illusoirs à nos yeux, et quelquefois injustes, les jugements rendus par les conseils de Prud'hommes, il ne faut pas croire que nous penchions pour la juridiction des autres tribunaux bourgeois. Dans la société future, nous pensons que des conseils d'arbitres, librement choisis par les parties intéressées, pourront dénouer à l'amiable la plupart des litiges, et quant à la société actuelle, nous estimons qu'il ne peut s'établir dans son sein aucune juridiction équitable pour les classes laborieuses. Il n'y a qu'une seule chose à faire, c'est d'unir tous les efforts pour la renverser.

Voilà, citoyens, en quelques mots, l'opinion de la branche française de l'Association Internationale des Travailleurs sur les questions qui figurent à l'ordre du jour du Congrès.

Veillez accepter l'assurance de notre dévouement absolu à notre cause commune, l'émancipation complète, définitive, absolue du prolétariat.

Pour la Commission fédérale française et par son ordre,
Le Secrétaire correspondant :

L. PINDY,

ex-membre de la Commune de Paris.

EN VENTE

A l'administration de « l'Avant-garde » :

Ideé sur l'organisation sociale, par J. Guillaume . fr. — 50
La dictature, par Lefrançais " — 20
Lettre aux socialistes révolutionnaires du midi de la France par Jules Montels " — 15

manœuvres, dont la bourgeoisie s'est servie pour faire mouvoir le citoyen Castaing, reviendront en même temps à la mémoire! Et quelle était donc la nuance bourgeoise qui ne craignait pas de tenir une telle ligne de conduite? Justement une fraction républicaine qui allait voter pour un républicain très convaincu et très radical, le citoyen Louis Mie*) Nous nous faisons difficilement à l'idée que ceux qui ont ainsi combattu par tous les moyens une candidature ouvrière, fussent disposés à écouter avec déférence, si elle avait réussi, les doléances de l'élu. L'histoire des assemblées où les Proudhon ont essayé de se faire entendre nous démontre au contraire que devant la parole d'un ouvrier, les députés des classes dirigeantes se livrent avec acharnement aux „conversations particulières“ et à cette escrime peu dangereuse du couteau à papier dans laquelle ils sont passés maîtres.

Mais ne nous attardons pas dans ces détails d'une importance toute secondaire et admettons que des députés ouvriers puissent non seulement se faire élire, mais de plus se faire écouter dans une assemblée bourgeoise.

Supposons d'abord, car c'est le cas le plus probable, que les représentants du prolétariat soient une infime minorité. On reconnaîtra avec nous qu'il n'y a pas à espérer des députés des classes privilégiées, qu'ils laissent passer une loi favorable à la classe ouvrière, si cette loi blesse d'une façon tant soit peu sérieuse les intérêts bourgeois, qu'eux députés des bourgeois, bourgeois eux-mêmes, ont mission de sauvegarder? tout ce qu'il est possible d'espérer, c'est qu'une mesure purement philanthropique, comme une législation de fabrique allouant quelque indemnité aux blessés de l'industrie, soit acceptée et votée avec le concours des membres les plus sympathiques de la députation radicale. Nous ne voulons pas discuter ici la valeur de palliatifs semblables; nous nous bornerons à faire observer que ces petites réformes sont aussi obtenues en l'absence de députés ouvriers. Plus facilement encore qu'en leur présence! car les députés d'extrême gauche ayant alors ce moyen de s'assurer les votes ouvriers, réclament ces réformes avec plus d'énergie et les votent avec plus de courage, que lorsqu'ils n'ont en les demandant et en les votant qu'un seul mobile, l'humanité.

Quant à l'espoir d'obtenir une majorité ouvrière dans les chambres et d'arriver ainsi pacifiquement à l'émancipation du prolétariat, il faut y renoncer. C'est une chimère. Pour croire la chose possible, on doit supposer dans l'esprit des classes bourgeoises un respect stoïque de la légalité qui n'y est certainement pas, comme l'histoire le démontre. La bourgeoisie réclame de tous l'obéissance aux lois quand elle est au pouvoir, mais elle soufflète elle-même cette légalité quand, pour la respecter, il faudrait en descendre. Il n'y a pas alors de coups d'Etat auxquels elle ne se prête. Que l'on regarde seulement aujourd'hui la conduite de cette fraction bourgeoise qui craint par l'établissement de la république de voir son influence décroître, et l'on prévoira ce dont la bourgeoisie entière serait capable, si une majorité ouvrière, ou seulement une minorité puissante, menaçait tous ses privilèges ensemble, non seulement ses privilèges politiques, mais avec eux ses privilèges économiques, sa propriété. Ce jour là, il n'y aura pas de lois qu'elle ne viole, de liberté sacrée qu'elle n'étrangle, de poitrine qu'elle ne troue, de sang qu'elle ne verse!

Comme nous l'avons dit, parmi les partisans de la représentation directe du prolétariat au parlement, il en est qui ont déjà mis en pratique la chose, qui ont des députés ouvriers dans les assemblées politiques de leurs pays. Ceux-là, en Allemagne et en Suisse, nous traiteraient de calomniateurs, si nous leur prêtions une croyance réelle dans l'émancipation pacifique et légale des classes ouvrières. Ils déclarent à qui veut l'entendre, qu'ils ne comptent pas que la bourgeoisie les laissera réaliser une majorité au parlement. Ils savent, que le jour où ils seront devenus vraiment dangereux, la bourgeoisie violera tout simplement le droit commun, et que s'ils ne veulent pas voir toute leur œuvre anéanti ils devront prendre les armes. Seulement ils se figurent par l'agitation électorale parvenir à instruire et à grouper assez d'ouvriers pour pouvoir opposer alors victorieusement la force à la force.

Nous leur donnons acte de leurs espérances ainsi diminuées, et nous pensons, que même dans ces limites, ils seront un jour désillusionnés. Et voici nos raisons:

Tandis que dans les assemblées de nos sections, nous pouvons tous les jours, sans dangers et avec fruit, discuter et approfondir les questions les plus brûlantes, comme celles qui touchent à l'abolition de l'Etat et à la nécessité de la propriété collective, eux, parti électoral, doivent laisser dans l'ombre ces sujets qui ont pourtant l'importance la plus grande, et ne toucher, de peur d'affrayer et de perdre quelques électeurs, qu'aux plus anodins *desiderata* des classes souffrantes. Les ouvriers qui les lisent et les écoutent pendant les périodes électorales n'apprennent absolument rien des grandes données du socialisme moderne et

deviennent pour la plupart tout simplement des politiciens. Grâce à sa prudence, le parti allemand est maintenant une armée nombreuse, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que cette armée est une armée pacifique, dans laquelle la *quantité* est tout. Que cette armée excellente pour le combat des urnes, c'est-à-dire pour atteindre le but particulier en vue duquel elle se forme, pourrait fort bien, malgré le courage individuel de quelques-uns de ses membres, n'être plus qu'une armée débandée en face des barricades, ce jour où comme il est dit plus haut il faudra la transformer en armée militante où la *qualité* est tout et la *quantité* sans la *qualité* presque un embarras.

Nous avons dit en commençant, que dans la participation à la politique légale nous voyons un danger. Le voici. La corruption parlementaire est un fait de notoriété publique, presque un proverbe français! Eh bien! nous craignons que l'entrée de nos camarades au parlement, en plein milieu corrompue, ne triomphe de l'existence si pure de l'atelier, qu'entraînés à voir une profession dans la politique, ils ne songent plus qu'à conserver leurs sièges et que pour notre cause, ils ne soient désormais perdus. Allez au sénat; vous trouverez dans un fauteuil, un ouvrier ciseleur devenu opportuniste. Cet homme prônait en 1863 les candidatures ouvrières; il a signé le manifeste dit „des soixante“; il voulait qu'un ouvrier fût élu, non pas *quoique* ouvrier, mais justement *parce* qu'ouvrier; jadis député, il n'a pas bougé de son siège pendant qu'on fusillait dans Paris ses camarades et ses électeurs; ensuite, en montant sur ces tombes, appuyé sur Gambetta, il s'est assis au sénat où il préfère ses émoluments de sénateur à son ancien salaire de fr. 3. 50. Cet homme s'appelle M. Tolain, et a été jadis membre de l'Internationale. Est-ce que cet exemple suffit?

Pour nous, citoyens, nous partons de ce principe: nous connaissons la bourgeoisie, son égoïsme et son peu de scrupules; nous sommes certains qu'on ne lui arrachera une réforme sérieuse que par la force. Nous voulons organiser la force. Au lieu de former un parti ouvrier légal qui se briserait à la première bataille, nous constituons un parti ouvrier révolutionnaire pour le combat, que malheureusement nous savons inévitable. Tantôt nous exerçons nos membres par la propagande *par le fait*; tantôt, afin de savoir profiter de la victoire, le jour où avec vous nous l'aurons remportée, nous abordons dans les longues séances de nos sections, dans nos discussions fréquentes, l'étude de tous les éléments qui devront servir de base à la société future, à cette société, que nous entrevoyons dans l'avenir avec son auréole de liberté, d'égalité, de fraternité, de travail et de justice.

6^{me} question. — *Des caisses de retraite pour la vieillesse et les invalides du travail.* — Quel est le but poursuivi? celui d'assurer l'existence aux ouvriers trop âgés pour pouvoir continuer de travailler, ainsi que celle de ceux qui pourraient être tombés dans la même incapacité par suite d'une infirmité occasionnée par un accident survenu dans l'exercice de leurs métiers.

Quel est le moyen proposé? La formation d'un capital constitué par un prélèvement fait sur les cotisations régulières que les ouvriers s'engagent à verser lorsqu'ils adhèrent à une association ouvrière quelconque se proposant le secours mutuel. Cette partie de la cotisation reçoit ainsi une destination spéciale, de laquelle elle ne peut être détournée et l'on pense qu'à la longue le capital deviendra assez fort pour entretenir les vieillards et les invalides de l'association.

Nous avons vu des essais de ce genre. Or que nous ont-ils appris? Que le capital que les associations ouvrières réussissent à former au bout même d'un grand nombre d'années est insuffisant pour satisfaire les besoins. Et comme les règlements stipulent certaines obligations pour avoir droit aux secours, il arrive très souvent, presque toujours, que ce sont précisément ceux que la caisse de retraite se propose d'assister qui y perdent leurs droits parce que l'augmentation de l'âge, entraînant avec elle une diminution dans la capacité de production, les ressources de l'ouvrier diminuent et l'empêchent de continuer de verser sa cotisation; il en est de même pour le cas d'un accident qui n'entraîne pas une infirmité immédiate; l'incapacité de travailler arrive peu à peu et pendant ce temps l'ouvrier perd les moyens de continuer le payement régulier de sa cotisation et, par le fait, il déchoit de ses droits. Nous avons constaté ces exemples, et ils nous ont montré qu'au bout d'un certain nombre d'années, le capital qu'ont contribué à former les cotisations d'un grand nombre de sociétaires, reste aux mains d'un petit nombre, qui, pour une cause ou par une autre, a réussi à remplir ses obligations réglementaires. Cette minorité forme alors, en face de l'avenir commun, une corporation fermée, exactement semblable à celles du moyen-âge, en face du droit au travail.

Après avoir vu la chose s'expérimenter, nous affirmons que la caisse de retraite est impuissante à résoudre le problème de l'assistance et qu'il faut à la solution de celui-ci comme à la solution des autres problèmes sociaux le moyen radical de la prise de possession, par les producteurs, de toute la richesse qui

*) Qu'on lise une brochure publiée sur la candidature ouvrière de Bordeaux par A. Germond, typographe: Imprimerie générale de Grugy, rue et hôtel St-Siméon, 16, Bordeaux.